

Direction de l'Urbanisme

≈ ≈ ≈

Service de la Gestion
des Actes d'Urbanisme

≈ ≈ ≈

☎ : 27 07 16 - **Fax** : 27 07 66

≈ ≈ ≈

Courriel : mairie@ville-noumea.nc**RECEPISSE DE DEPOT D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Reçu le dossier de demande de permis de construire de : **SARL RECYF (représentée par Monsieur Charles ANDRE)**

Nature des travaux : **Construction d'un dock**

Adresse du terrain : 60 BIS AVENUE JAMES COOK - Lot n° 108 - ILE NOU - Commune de Nouméa

Votre dossier de demande de permis de construire déposé en mairie le **24 août 2021** est enregistré sous le numéro **98818 2021 PC 0162**.

Au regard des informations enregistrées, le délai d'instruction de votre dossier est de **TROIS MOIS**.

La fin du délai d'instruction de votre dossier interviendra au plus tard le **24 novembre 2021**.

Le délai d'instruction de votre dossier correspond au délai d'instruction de droit commun prévu par l'article Lp.121-4 du code de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie.

En application de l'article Lp. 121-5 du code de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie, le permis est **tacitement accordé** si aucune décision ne vous est notifiée à l'issue du délai d'instruction.

Toutefois, dans le mois qui suit le dépôt de votre dossier, la Ville de Nouméa peut vous écrire :

- *Soit pour vous indiquer qu'il manque une ou plusieurs pièces à votre dossier ;*
- *Soit pour vous avertir qu'un délai différent de celui indiqué sur ce récépissé s'applique à votre projet, lorsque le projet entre dans les cas prévus aux articles PS. 221-35, PS. 221-36 ou PS. 221-37 de la partie II – Règles d'Urbanisme applicable en province Sud du code de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie ;*
- *Soit pour vous informer que votre projet correspond à un des cas où un permis tacite ne peut être acquis.*

Si vous recevez une telle lettre avant la fin du premier mois suivant le dépôt de votre dossier, celle-ci remplacera le présent récépissé.

Le

Le 24 août 2021

Nom et signature du déposant

Technicien du Service de la
Gestion des Actes d'Urbanisme
Cicilia BOEDJARI